

L'on fixât un terme pour désarmer par terre & par mer, en donnant pour cause de ses instances, des bruits qui s'étoient répandus de nouveau, de quelques mouvemens des troupes Danoïses dans le Royaume de *Norveque*, aussi bien que des ordres, qui, comme on l'assuroit, avoient été envoyés de faire avancer un train d'artillerie vers la frontière. Ce Ministre a offert en même-tems le projet de cette Convention, d'où l'on a pris sujet de croire que l'accommodement en forme suivroit bientôt, quoique dans le nouveau projet il ne fût pas fait mention des affaires du *Holstein*, qui auroient dû cependant y entrer naturellement. Mais le tout ayant été examiné dans des conférences, & approuvé, le Roi doit présentement avoir signé la Convention; & la ratification du Roi de Suede arrivant, on procédera de côté & d'autre au désarmement.

Nous avons dit le mois passé, que lorsque les Traités avec la *France* seroient expirés, on pourroit en voir éclore un avec la Grande Bretagne, qui auroit beaucoup d'influence dans les affaires générales de l'Europe; mais par un Mémoire de l'Abbé le Maire, Ministre de France, on connoitra à peu près ce qui en est. Il y est représenté « qu'en vertu du Traité de Sub-
» sïde que le Roi Très-Christien son Maître a
» avec cette Cour, ce Monarque espéroit
» que S. M. voudroit bien lui accorder le corps
» de troupes stipulé par ce Traité, vû qu'il se
» trouvoit dans des circonstances à en avoir
» besoin. » Mr. le Maire a fait aussi dans ce Mémoire quelques représentations sur des bruits que le Roi se dispoit à fournir un Corps de troupes à l'*Angleterre*.

Après